

Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2011

Les informations chiffrées contenues dans ce rapport sont issues du processus comptable usuel de la Société. Ces informations ont été établies par la Gérance, présentées au Conseil de Surveillance du 29 juillet 2011 et revues par les Commissaires aux comptes.

I) Activité et performances du premier semestre 2011

A) Performances

L'**Actif Net Réévalué par action**¹ s'élève à €12,68 au 30 juin 2011 contre €11,59 au 31 décembre 2010, en progression de 9,4% sur le premier semestre 2011 et en hausse de 4,2% par rapport au 31 mars 2011 (€12,17). Cette progression sur le semestre s'explique par la progression des cours de bourse des sociétés cotées du portefeuille (Altran Technologies, GFI Informatique), la revalorisation des sociétés en cours de cession (Prosodie, Outremer Telecom), la performance opérationnelle des sociétés du portefeuille.

Les comptes consolidés IFRS font apparaître un **résultat net** de €39.8M (contre un bénéfice de €4,4 au 30 juin 2010).

B) Investissements et cessions réalisés au 30 juin 2011

La société a investi et engagé €38M au cours du premier semestre 2011, contre €21,6M au premier semestre 2010, qui se décompose comme suit :

- nouveaux investissements : €43,3M
- flux net d'investissements et engagements dans les sociétés du portefeuille : -€5,3M, correspondant à des annulations d'engagements et à des remboursements d'apports en collatéral consécutifs à la hausse des cours de bourse des sociétés cotées.

Depuis le début de l'année 2011, Altamir Amboise a mis en œuvre les nouvelles modalités d'investissement auprès des fonds Apax Partners. La société investit désormais directement dans le Fonds Apax France VIII au travers d'un FCPR Apax France VIII-B qui lui est dédié, et non plus en co-investissement avec les Fonds comme précédemment.

La société a investi au travers de ce fonds €43,3M dans trois nouvelles sociétés :

- **Vocalcom** (€7,2M) : éditeur de solutions logicielles et technologiques pour les centres de contacts clients, intégrant différents canaux de communication (téléphone, email, SMS, WebChat, terminaux mobiles). Les solutions de Vocalcom sont utilisées dans 3 500 centres répartis dans 43 pays.

¹ ANR net de dette d'impôt, part des Associés Commanditaires porteurs d'actions ordinaires

- **Amplitude** (€18,8M) : société basée à Valence qui conçoit, développe et commercialise en France et à l'étranger des prothèses orthopédiques de hanches et de genoux.
- **Numericable Belgique/Luxembourg** (€17,3M) : la société qui propose une offre Triple Play attractive est le principal câblo-opérateur de la région Bruxelloise (environ 100 000 abonnés) et dispose de 25% du marché luxembourgeois (environ 30 000 abonnés).

L'activité de cessions correspond à un montant net encaissé de €23,5M (€11,2M au premier semestre 2010) incluant les revenus liés.

Ces cessions comprennent principalement :

- €2,1M de cessions totales : Cegid, Corevalve (complément de prix), Hubwoo
- €21,2M de cession de l'activité espagnole de Capio.
- €0,2M de cession partielle de titres Hybrigenics.

Ces opérations ont généré €8,7M de plus-value nette de reprises et revenus liés (€5,8M au 30 juin 2010).

C) Un portefeuille de qualité

Au 30 juin 2011, le portefeuille d'Altamir Amboise est constitué de 30 participations. Les 10 premières représentent 79% du portefeuille en juste valeur, contre 88% à fin décembre 2010.

<i>Portefeuille consolidé Altamir Amboise/Ahau30/France VIII - B</i>	Prix de revient (en M€)	Juste valeur (en M€)	% du portefeuille en juste valeur
Prosodie (Camelia Participations)	17.1	77.6	16.4%
Vizada	18.9	44.1	9.3%
Altran	46.5	40.5	8.5%
THOM Europe (Histoire d'Or-Marc Orian)	40.2	40.2	8.5%
Maisons du Monde	26.3	32.8	6.9%
Sechilienne	37.6	32.2	6.8%
Infopro	28.2	31.6	6.7%
Afflelou	10.7	28.8	6.1%
Capio	20.8	23.9	5.0%
Buy Way (Wallet)	5.5	23.1	4.9%
Total 10 lignes	251.8	374.7	79.0%

Au 30 juin 2011, la valeur du portefeuille s'élève à €474.0M (79% de participations non cotées et 21% de participations cotées).

D) Autres évènements intervenus au cours du premier semestre 2011

Apax Partners, associé à Altamir Amboise, et l'équipe de direction de Prosodie ont signé un accord d'exclusivité avec Capgemini en vue de la cession de Prosodie, un des leaders de la gestion des flux transactionnels multicanal, sur la base d'une valeur d'entreprise de 382 millions d'euros.

Apax Partners, associé à Altamir Amboise, et Jean-Michel Hégésippe, Président Directeur Général et fondateur d'Outremer Telecom, ont signé un accord avec Axa Private Equity, en vue de la cession de la totalité de leurs actions Groupe Outremer Telecom, représentant 52,26% du capital de la société, pour une valeur par action de 12 €.

Les valorisations de ces sociétés au 30 juin 2011 tiennent compte de leur prix de cession.

E) Principaux évènements intervenus depuis le 30 juin 2011

Les cessions des participations dans Prosodie et Outremer Telecom ont été finalisées en juillet 2011 et ont généré un montant global de €86M de produits de cession.

Dans le cadre d'une garantie de passif, afin d'éviter le séquestre d'une partie du prix de vente, Altamir Amboise a reçu une garantie à première demande de la part d'une banque pour un montant de 1 916 146 euros. Ce montant inclut la garantie donnée au FCPR Ahau 30.

F) Augmentation de l'engagement d'investissement dans le Fonds Apax FR VIII-B

Compte tenu de la cession de Prosodie et de Groupe Outremer Telecom la Gérance a considéré qu'Altamir Amboise disposait de suffisamment de ressources pour pouvoir augmenter son engagement dans le Fonds Apax FR VIII-B. Après consultation du Conseil de Surveillance le 16 juin 2011, elle a décidé :

- d'augmenter l'engagement de souscription d'Altamir Amboise dans le Fonds Apax France VIII-B d'un montant compris entre 125 et 200 millions d'euros à un montant compris entre 200 et 280 millions d'euros ;
- de maintenir la part d'Altamir Amboise dans tout nouvel investissement au niveau de la fourchette haute de son engagement, à compter du 16 juin 2011 et jusqu'au 31 janvier 2012.

En conséquence, et compte tenu des nouveaux engagements de souscription reçus par le Fonds Apax France VIII-A, le taux d'investissement d'Apax France VIII-B avec Apax France VIII-A pour cette période a été porté à 40% (Amplitude, Numericable Belgique/Luxembourg), contre 30% pour le premier investissement réalisé antérieurement (Vocalcom).

Le Fonds Apax France VIII a atteint fin juin 2011 un montant final de €705M de souscriptions réparties entre Apax France VIII-B (dédié à Altamir Amboise) et Apax France VIII-A (réunissant les autres investisseurs du Fonds).

Dans l'hypothèse où Altamir Amboise serait conduit à co-investir dans un nouvel investissement réalisé au cours du second semestre 2011 conjointement avec le FCPR Apax France VII qui dispose d'un solde de souscriptions à recevoir, la Gérance a décidé de fixer le pourcentage de co-investissement d'Altamir Amboise à 43%, en ligne avec celui pratiqué depuis le 1^{er} juillet 2007.

II Informations financières

A) Valorisation des titres en portefeuille

Les méthodes de valorisation des titres du portefeuille sont décrites en détail dans les annexes des comptes IFRS.

En résumé :

Altamir Amboise utilise des méthodes de valorisation en conformité avec les recommandations de l'International Private Equity Valuation organisation (IPEV), elles-mêmes conformes aux normes IFRS (juste valeur).

Pour l'application de ces normes, Altamir Amboise utilise la politique de valorisation suivante :

- a. Les titres cotés sont valorisés au dernier cours de bourse sans décote excepté pour les titres faisant l'objet de restrictions de négociabilité qui sont valorisés avec une décote comprise entre 5% et 25%,
- b. Les titres non cotés, après douze mois de détention, sont valorisés sur la base de multiples de sociétés comparables avec une décote pouvant aller jusqu'à 30%. L'échantillon de multiples de comparables utilisé prend en compte les multiples de sociétés cotées ainsi que ceux de transactions récentes.
Une société en portefeuille a vu sa valorisation réévaluée avant 12 mois sur la base de son actif net sensiblement supérieur à son prix de revient.
- c. Certains titres, principalement de capital risque, sont évalués au dernier tour de financement avec ou sans décote ou sur la base de valeurs forfaitaires.

B) Comptes consolidés au 30 juin 2011

Compte de résultat consolidé (IFRS)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011 6 mois	30 juin 2010 6 mois	31 décembre 2010 12 mois
Variations de juste valeur du portefeuille	45 207	10 459	6 486
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	144	1 043	20 895
Autres revenus du portefeuille	8 825	78	8 974
Résultat du portefeuille de participations	54 176	11 580	36 355
Résultat opérationnel brut	49 868	7 290	27 306
Résultat opérationnel net	39 661	6 193	55 240
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires	39 822	4 394	20 345
Résultat par action de base en euros	1,09	0,12	0,56

Le résultat du portefeuille de participations du premier semestre 2011 reflète :

a. Les plus-values réalisées calculées entre le prix de cession réel des titres cédés (principalement Cegid, Corevalve, Evotec, Hubwoo pour la totalité et Hybrigenics pour une partie des titres) et leur juste valeur en normes IFRS au 31 décembre de l'exercice précédent,

b. L'évolution de la juste valeur depuis le 31 décembre de l'exercice précédent

c. Les intérêts encaissés lors de la transaction sur Capio Espagne.

Le résultat opérationnel brut inclut les charges d'exploitation de la période.

Le résultat opérationnel net se calcule en enlevant du résultat opérationnel brut, la quote-part de résultat revenant au commandité et aux porteurs d'actions B.

Le résultat net revenant aux actionnaires ordinaires prend en compte les produits de placement et les intérêts et charges assimilées.

Bilan consolidé (IFRS)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	474 339	405 715
TOTAL ACTIFS COURANTS	12 684	30 833
TOTAL ACTIF	487 023	436 549
TOTAL CAPITAUX PROPRES	462 975	423 132
PART REVENANT AUX COMMANDITES ET PORTEURS D'ACTION B	21 674	11 467
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	1 532	1 635
AUTRES PASSIFS COURANTS	842	315
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	487 023	436 549

C) Entreprises associées

L'influence notable est présumée lorsque le pourcentage de droits de vote de la Société est supérieur à 20%.

Les investissements sous influence notable ne sont pas mis en équivalence, comme permis par IAS 28. Ils constituent cependant des parties liées. Les soldes à la clôture ainsi que les transactions de la période sont présentés en annexe des comptes consolidés.

D) Actionnariat

Au 30 juin 2011, le nombre total d'actions se monte à 36 512 301.

A cette date, les associés d'Apax Partners détenaient 9 027 841 actions ordinaires soit 24,72% du capital, à comparer aux 8 160 689 actions soit 22,35% du capital au 31 décembre 2010.

Franchissements de seuil :

Cette augmentation a été constatée par trois courriers successifs d'Apax Partners SNC à l'AMF dont le dernier en date du 10 mars 2011. Apax Partners SNC a déclaré avoir franchi le seuil de 20% du capital et des droits de vote de la société Altamir Amboise et détenir 7 340 953 actions représentant 20,11% du capital.

A cette même date, Apax Partners SNC, Apax Partners SA et les associés d'Apax Partners détenaient de concert 8 426 028 actions Altamir Amboise soit 23,08% du capital.

E) Principaux dirigeants

Les jetons de présence versés en 2011 aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à €90 000 (même montant que l'année précédente).

III) Principaux risques

La gérance n'a pas identifié de risques supplémentaires à ceux indiqués dans le Document de Référence 2010 déposé le 8 mars 2011 sous le numéro D.11-0105.

Ce document est accessible sur le site de la société : www.altamir-amboise.fr.

Les facteurs de risques sont listés en section VII du complément d'information pages 141 et suivantes.

IV) Attestation du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Maurice Tchenio

Président de la Gérance d'Altamir Amboise

Comptes semestriels consolidés IFRS

1. Etat du résultat global

<i>(en euros)</i>	<i>Note</i>	30 juin 2011 6 mois	31 décembre 2010 12 mois	30 juin 2010 6 mois
Variations de juste valeur du portefeuille		45 206 700	6 486 350	10 459 223
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	5.11	144 343	20 894 982	1 042 999
Autres revenus du portefeuille	5.12	8 825 255	8 973 568	77 749
Résultat du portefeuille de participations		54 176 298	36 354 900	11 579 971
Achats et autres charges externes	5.13	-4 291 880	-8 910 344	-4 258 910
Impôts, taxes et versements assimilés		-16 337	-138 234	-31 220
Autres produits		0	0	0
Autres charges		0	0	0
Résultat opérationnel brut		49 868 082	27 306 322	7 289 841
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B	5.10	-10 206 816	-5 066 507	-1 096 898
Résultat opérationnel net		39 661 266	22 239 815	6 192 943
Produits des placements de trésorerie		251 017	162 762	42 650
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		387	138	8
Intérêts, produits et charges assimilés		-22	-4 205	-4 205
Autres charges financières		-90 000	-2 053 330	-1 837 253
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires		39 822 646	20 345 180	4 394 143
Résultat par action	5.15	1,09	0,56	0,12
Résultat par action dilué	5.15	1,09	0,56	0,00

La société n'a pas d'élément de produits et de charges qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat et qui impacterait l'état du résultat global.

2. Etat de situation financière

(en euros)

	Note	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		0	0	0
Portefeuille d'investissement	5.7	474 031 760	405 429 578	437 277 971
Autres actifs financiers		307 431	285 575	147 227
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		474 339 191	405 715 153	437 425 198
ACTIFS COURANTS				
Créances diverses		200 588	182 958	648 860
Autres actifs financiers courants		0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.8	12 482 918	30 650 481	8 192 591
TOTAL ACTIFS COURANTS		12 683 506	30 833 439	8 841 451
TOTAL ACTIF		487 022 697	436 548 592	446 266 649
CAPITAUX PROPRES				
Capital	5.9	219 259 626	219 259 626	219 259 626
Primes		102 492 980	102 492 980	102 492 980
Réserves		101 399 542	81 034 443	80 896 088
Résultat de l'exercice		39 822 646	20 345 180	4 394 143
TOTAL CAPITAUX PROPRES		462 974 795	423 132 229	407 042 837
PART REVENANT AUX COMMANDITES ET PORTEURS D' ACTIONS B				
	5.10	21 673 804	11 466 988	7 497 379
Provisions		1 532 401	1 634 566	1 530 618
AUTRES PASSIFS NON COURANTS		1 532 401	1 634 566	1 530 618
Dettes financières diverses		14 993	14 993	27 739 445
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		706 418	298 154	323 309
Autres dettes		120 287	1 662	2 133 055
AUTRES PASSIFS COURANTS		841 698	314 809	30 195 809
TOTAL PASSIF		487 022 697	436 548 592	446 266 649

3. Tableau de variation des capitaux propres

VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSO IFRS - ALTAMIR AMBOISE

<i>(en euros)</i>	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2009	219 259 626	102 492 980	-325 873	36 508 194	44 673 772	402 608 699
					4 393 143	4 393 143
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	0	0	0	0	4 393 143	4 393 143
Opérations sur actions propres			8 530	34 108	-2 645	39 993
Affectation du résultat				44 671 126	-44 671 126	0
						0
CAPITAUX PROPRES 30 juin 2010	219 259 626	102 492 980	-317 343	81 213 431	4 393 143	407 041 837

VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSO IFRS - ALTAMIR AMBOISE

<i>(en euros)</i>	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2009	219 259 626	102 492 980	-325 873	36 508 194	44 673 772	402 608 699
Résultat de la période					20 345 180	20 345 180
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	0	0	0	0	20 345 180	20 345 180
Opérations sur actions propres			99 234	81 753	-2 645	178 342
Affectation du résultat				44 671 126	-44 671 126	0
						0
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2010	219 259 626	102 492 980	-226 639	81 261 082	20 345 180	423 132 229

VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSO IFRS - ALTAMIR AMBOISE

<i>euros</i>	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2010	219 259 626	102 492 980	-226 639	81 261 082	20 345 180	423 132 229
Résultat de la période					39 822 646	39 822 646
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	0	0	0	0	39 822 646	39 822 646
Opérations sur actions propres			-32 101	53 956		21 855
Résultat Apax France VIII B années précédentes	0			-1 936	0	-1 936
Affectation du résultat				20 345 180	-20 345 180	0
						0
CAPITAUX PROPRES 30/06/11	219 259 626	102 492 980	-258 740	101 658 282	39 822 646	462 974 795

4. Tableau des flux de trésorerie

<i>(en euros)</i>	<i>Note</i>	30 juin 2011	31 décembre	30 juin 2010
		6 mois	2010	6 mois
			<i>12 mois</i>	
Acquisition de participations		-43 997 319	-61 505 011	-15 564 019
Octroi de comptes courants aux sociétés du portefeuille		-2 923 954	-4 936 705	-938 000
Remboursement de comptes courants aux sociétés du portefeuille		8 556 614	1 490 652	1 413 630
Cessions de participations		14 918 524	108 704 943	11 114 765
Cessions de titres		0	27 001 494	0
Cession de titres en portage		0	0	0
Distribution		0	-32 333 470	-3 015 398
Intérêts du portefeuille encaissés		8 575 345	8 591 222	-2 395
Dividendes encaissés		249 910	382 346	80 144
Charges opérationnelles		-4 040 593	-10 112 008	-5 898 255
Produits de placements encaissés		251 404	162 900	41 586
Flux de trésorerie opérationnels		-18 410 073	37 446 363	-12 767 942
Dividendes versés aux actionnaires A				
Augmentation de capital (nette de frais d'émission)				
Emission de parts Ahau 30				
Cession de parts Ahau 30				27 756 415
Crédit vendeur Ahau 30			928 683	928 683
Appel de fonds Apax France VIII B		46 827		
Opérations sur actions propres				
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B				
Variation du découvert bancaire			-8 380 358	-8 380 358
Flux de trésorerie de financement		46 827	-7 451 675	20 304 740
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-18 363 240	29 994 696	7 536 807
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture *	5.8	30 846 157	655 784	655 784
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5.8	12 482 917	30 650 481	8 192 591

* Au 30/06/11, la trésorerie comprend la trésorerie d'Apax France VIII B

5. Notes annexes aux états financiers établis sous le référentiel IFRS

5.1 Entité présentant les états financiers

Altamir Amboise présente des comptes consolidés intégrant le FCPR Ahau 30 et le FCPR Apax France VIII-B. Altamir Amboise (la « Société ») est une société en commandite par actions (SCA) régie par les articles L 226.1 à L 226.14 du Code de Commerce. Elle a pour activité principale la prise de participations dans toutes sociétés. La Société a opté pour le régime des Sociétés de Capital Risque (SCR) à compter de l'exercice 1996.

La Société est domiciliée en France. Le siège social est situé 45 avenue Kléber, 75016 Paris.

5.2 Base de préparation

a) Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés semestriels d'Altamir Amboise au 30 juin 2011 sont établis suivant les normes comptables internationales

IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les principes comptables utilisés pour la préparation des états financiers consolidés semestriels sont identiques à ceux retenus pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2010.

Les présents états financiers consolidés couvrent la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011. Ils ont été arrêtés par le Gérant le 29 juillet 2011.

b) Bases d'évaluation

Les états financiers établis sous le référentiel IFRS sont préparés sur la base d'une évaluation à la juste valeur des éléments suivants :

- les instruments financiers pour lesquels la Société a choisi l'option juste valeur par résultat, en application des dispositions d'IAS 28 et IAS 31 pour les sociétés de capital risque dont l'objet est de détenir un portefeuille de titres de participations dont la cession à court ou moyen terme est prévisible,
- les instruments financiers dérivés,
- les montants revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B.

Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur sont examinées en note 5.4.

c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers établis sous le référentiel IFRS sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont décrites dans la note 5.4 sur la détermination de la juste valeur.

e) Hypothèses-clés

La continuité d'exploitation se fonde sur des hypothèses-clés dont la disponibilité de trésorerie suffisante jusqu'au 31 décembre 2012. La Société détient des lignes de crédit à hauteur de €22M et dispose d'une trésorerie positive de €12.5M au 30 juin 2011. Aucune ligne de crédit n'a été utilisée à la clôture. Rappelons qu'en tant que SCR, l'endettement d'Altamir Amboise est limité à 10% de la situation nette comptable, soit à un montant de €30.6M au 31 décembre 2010.

5.3 Principales méthodes comptables

5.3.1 Méthodes de consolidation des titres de participation

Au 30 juin 2011, il existe une situation de contrôle exclusif du FCPR AHAU 30 et du FCPR Apax France VIII-B dont Altamir Amboise détient plus de 50% des parts.

Par application de IAS 27, AHAU 30 et Apax France VIII-B sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

S'agissant des participations dans lesquelles le pourcentage de contrôle détenu par Altamir Amboise est compris entre 20% et 50%, Altamir Amboise ne dispose pas de représentant dans l'organe exécutif de la société et de ce fait n'est pas en situation de partage du contrôle de son activité économique. Par conséquent, toutes les participations dont le pourcentage de contrôle est compris entre 20% et 50% sont réputées être sous influence notable.

Par ailleurs, l'ensemble des participations sous influence notable ou contrôlées conjointement sont exclues du périmètre de consolidation par application de l'option offerte par les normes IAS 28 et IAS 31 tels que prévu pour les organismes de capital-risque. Ainsi Altamir Amboise a désigné, dès leur comptabilisation initiale, l'ensemble de ces participations comme étant à leur juste valeur avec variation en résultat.

5.3.2 Autres méthodes comptables

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers établis sous le référentiel IFRS.

(a) Valorisation du portefeuille :

- *Instruments de capitaux propres*

La Société a retenu l'option juste valeur par compte de résultat prévue par la norme IAS 39, comme principe de valorisation des instruments de capitaux propres des sociétés sur lesquelles elle n'exerce aucune influence notable. En effet, le suivi de la performance et la gestion de ces titres sont réalisés sur la base de la juste valeur. Dans les cas où la Société exerce une influence notable, l'option de comptabilisation à la juste valeur par résultat prévue par la norme IAS 28 pour les sociétés de capital risque est également retenue.

En application de l'option juste valeur, les instruments financiers détenus sont valorisés à leur juste valeur à l'actif du bilan, les variations de juste valeur positives et négatives étant enregistrées dans le résultat de la période.

Les principes de détermination de la juste valeur sont détaillés en note 5.4.

- *Instruments en titres hybrides*

Dans le cadre de ses prises de participation, Altamir Amboise peut être amené à souscrire à des instruments hybrides, tels que des obligations convertibles en actions et des obligations remboursables en actions. Pour ce type d'instruments comportant des dérivés incorporés, Altamir Amboise a opté pour une comptabilisation à la juste valeur par résultat conformément à IAS 39. A chaque arrêté comptable, les instruments hybrides détenus sont réévalués à la juste valeur et les variations de juste valeur (positives ou négatives) impactent le compte de résultat.

Les intérêts courus n'ayant pas vocation à être payés à Altamir Amboise sont dépréciés à 100 % et sont inclus dans la valorisation des titres.

Ces instruments hybrides sont présentés au bilan au sein de la rubrique « Portefeuille d'investissement » et l'impact des variations de juste valeur est présenté sur la ligne « Variations de juste valeur » au sein du compte de résultat.

- *Instruments dérivés*

En application d'IAS 39, les instruments du type bons de souscription d'actions sont qualifiés de dérivés et valorisés au bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur positives et négatives sont enregistrées dans le résultat de la période. La juste valeur est déterminée notamment sur la base de la valeur intrinsèque de l'option de conversion, à partir du prix des actions sous-jacentes estimé à la date de clôture.

- *Prêts et créances*

En application d'IAS 39, ces investissements sont classés comptablement en « prêts et créances » et valorisés au coût amorti. Les produits d'intérêts y afférant sont rattachés au résultat de la période suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

(b) Endettement et capitaux propres

La Société a émis des actions B qui donnent accès à leurs détenteurs à un dividende prioritaire (« carried interest ») égal à 18% du résultat net comptable retraité des produits de placement et des reports à nouveau négatifs. Par ailleurs, une somme égale à 2%, calculée sur la même base, est due à l'associé commandité.

La rémunération des actionnaires B et des associés commandités est due dès la constatation d'un profit net retraité. La rémunération de ces parts, ainsi que les parts elles-mêmes, sont considérées comme des dettes, en application des critères d'analyse d'IAS 32.

En application des statuts, la rémunération due aux porteurs d'actions B et à l'associé commandité est calculée en tenant compte des plus et moins values latentes et est comptabilisée en résultat. La dette est constatée et figure au passif à la clôture.

La Société a émis des bons de souscription d'actions B.

Les bons de souscription en actions B (BSA B) donnent à leur détenteur le droit de souscrire à une action B de la Société pour un BSA B détenu et pour un prix de souscription égal à 10€. Ces BSA B permettent au gérant, seul détenteur, de modifier la répartition des actions B entre les membres des équipes de gestion. Du point de vue de l'émetteur Altamir Amboise, la valeur des BSA B n'est donc pas dépendante de la valeur des actions B et doit

être maintenue en IFRS pour leur prix de souscription. Les BSA B sont enregistrés en dettes non courantes au bilan.

Enfin, selon IAS 32, les actions propres sont comptabilisées en moins des capitaux propres.

(c) Equivalents de trésorerie et autres placements court terme

Les excédents de trésorerie de la Société, lorsqu'ils existent, sont investis sous forme de parts de SICAV monétaires euro, BMTN et dépôts à terme qui répondent à la définition des équivalents de trésorerie selon IAS 7 (facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

La Société a par ailleurs retenu comme principe de valorisation de ce portefeuille l'option juste valeur prévue par la norme IAS 39. Les plus ou moins values latentes à la clôture sont donc enregistrées en résultat de la période.

(d) Régime fiscal

La Société a opté pour le statut fiscal des sociétés de capital risque au 1^{er} janvier 1996. Elle est exonérée d'impôt sur les sociétés. Par conséquent, aucun impôt différé n'est constaté dans les comptes.

La Société ne récupère pas la TVA. La TVA non déductible est comptabilisée au compte de résultat.

(e) Information sectorielle

La Société exerce exclusivement l'activité de capital investissement et investit principalement en zone euro.

5.4 Détermination de la juste valeur

Les principes de valorisation en juste valeur retenus sont conformes aux normes IFRS :

Titres classés en catégorie 1

Il s'agit des sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé (« cotées »).

Les titres des sociétés cotées sont évalués au dernier cours de bourse sans décote. Pour les titres cotés faisant l'objet d'une limitation provisoire de cession contractuelle (clause de « lock up » ou séquestre), la juste valeur retenue peut toutefois être différente du dernier prix coté afin de tenir compte de cette clause dans la valorisation du titre. Ces incidences des clauses de « lock up » sont considérées comme une composante de la valeur des titres.

Titres classés en catégorie 2

Il s'agit de sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé (« non cotées »), mais dont la valorisation se réfère à des comparables de titres cotés ou de transactions récentes :

Dans la généralité des investissements en développement et en LBO, dès lors qu'une société a été (i) en portefeuille depuis au moins 12 mois, (ii) bénéficiaire pendant deux exercices consécutifs et que (iii) sa capacité bénéficiaire est susceptible d'être récurrente, la participation peut être valorisée sur la base de comparables de valeurs cotées. Une décote de négociabilité est appliquée à l'évaluation ainsi obtenue, pouvant aller jusqu'à 30%, fonction de la capacité d'Apax Partners à organiser la cession de l'entreprise. La décote de négociabilité permet d'aboutir à un prix offert (bid price).

Titres classés en catégorie 3

Il s'agit également de sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé (« non cotées »).

Cette catégorie inclut 4 méthodes de valorisation :

- Acquisitions récentes, en principe jusqu'à 12 mois : les titres sont maintenus au prix de revient.

Certaines situations spécifiques peuvent amener le gérant à réévaluer ou dévaluer certains investissements au cours des 12 premiers mois. Cette méthode est appliquée pour la revalorisation d'une ligne du portefeuille au 30/06/2011.

- Opérations de capital risque ou opérations de capital développement voire de certains LBO : prix du dernier tour de financement ayant fait intervenir un tiers pour un montant significatif. Le dernier tour peut être celui au cours duquel les entités Apax sont intervenues. Le prix du dernier tour de financement, utilisé pour la détermination de la juste valeur, de l'investissement est conservé aussi longtemps qu'il n'y a pas de changement majeur dans les facteurs d'appréciation de la juste valeur. La recherche d'indices de modification des facteurs d'appréciation inclut la constatation de l'insuffisance de trésorerie pour faire face aux échéances jusqu'à l'organisation planifiée d'un nouveau tour de financement.

Cette sous-catégorie inclut également les sociétés en phase de négociation de sortie. Le prix de cession peut être retenu à la clôture d'une période semestrielle, si l'état d'avancement du projet laisse apparaître une forte probabilité de réussite à court terme et que le prix de cession est connu de manière suffisamment précise. Un taux de risque est appliqué au prix retenu en fonction de l'engagement plus ou moins ferme de l'acquéreur et de la variation possible du prix final.

Sont également incluses les participations valorisées à un montant forfaitaire.

- Utilisation de la méthode du discounted cashflow pour des situations où aucune autre méthode n'est applicable.
- Prix du dernier tour de financement pour les opérations de capital risque ou de capital développement avec décote en fonction des facteurs de risques. Ce prix est ajusté à la baisse de 25% à 100% selon les facteurs de risques reconnus tels que retard sur leur plan de marche ou difficultés de trésorerie.
 - 25% : vise à signaler un problème pour la société, mais l'investissement n'est pas en danger ;
 - 50% : vise à signaler un risque de perte d'une fraction de l'investissement ;
 - 100% : vise à signaler un risque de perte de l'intégralité de l'investissement.
 - Des taux intermédiaires (75%, 90%) peuvent être appliqués en fonction de la gravité de la situation et de la probabilité de perte d'une partie significative de l'investissement.

5.5 Evénements importants de la période

5.5.1 FCPR Apax France VIII-B

Depuis le début de l'année 2011, Altamir Amboise a mis en œuvre les nouvelles modalités d'investissement auprès des fonds Apax Partners. La société investit désormais directement dans le Fonds Apax France VIII au travers d'un FCPR Apax France VIII-B qui lui est dédié, et non plus en co-investissement avec les Fonds comme précédemment. L'engagement de souscription d'Altamir Amboise dans le Fonds Apax France VIII-B est compris entre 200 et 280 millions d'euros.

5.5.2 Investissements et cessions

- Au cours du premier semestre 2011, Altamir Amboise a investi et engagé €38M principalement dans les sociétés Vocalcom, Amplitude, Numéricable par l'intermédiaire d'Apax France VIII B.

- La Société a réalisé €23.5M de cessions intérêts inclus dont 3 cessions totales (Cegid, Corevalve-complément de prix, Hubwoo), d'une cession partielle (Hybrigenics) et d'une cession d'une activité (Capiro Spain).

5.5.3 Autres événements

En 2009, comme la plupart des SCR (Société de Capital Risque), Altamir Amboise avait fait l'objet d'un redressement au titre de la taxe professionnelle de €1.2M relatif aux années 2006 et 2007, entièrement provisionné. La Société a entamé une procédure de recours en 2009, cette procédure est toujours en cours.

Au cours du premier semestre 2011, Altamir Amboise a fait l'objet d'un nouveau redressement de €0.2M au titre de la taxe professionnelle relatif aux années 2008 et 2009, entièrement provisionné. La Société a entamé une procédure de recours.

Au 30 juin 2011, les provisions pour ces contentieux s'élèvent à €1.5M (principal plus intérêts de retard).

5.5.4 Evénements intervenus depuis le 30 juin 2011

La totalité des titres des sociétés Prosodie et Outremer Telecom ont été vendues pour un montant total de €86.2M intérêts compris et nets de frais. La valorisation des titres au 30 juin 2011 tient compte de ce prix de cession.

Au 20/07/2011, les 383 229 300 parts A du FCPR Apax France VIII-B ont été nanties au profit de la banque d'Escompte en couverture d'une garantie à première demande émise par cette banque au profit de Cap Gemini dans le cadre de la cession de Camelia Participations.

5.6 Détail des instruments financiers dans l'état de situation financière et dans l'état du résultat global.

(b) Etat du résultat global

	30 juin 2011					Total
	Juste valeur par compte de résultat		Prêts et créances	Dettes financières au coût	Instruments non financiers	
	Sur option	Dérivés				
Variations de juste valeur du portefeuille (1)	41 022 192	2 011 996	2 172 512			45 206 700
Ecart de valorisation sur cessions de la période	141 043	3 300				144 343
Autres revenus du portefeuille	249 910		8 575 345			8 825 255
Résultat du portefeuille de participations	41 413 145	2 015 296	10 747 857	0	0	54 176 298
Achats et autres charges externes					-4 291 880	-4 291 880
Impôts, taxes et versements assimilés					-16 337	-16 337
Autres produits					0	0
Autres charges					0	0
Résultat opérationnel brut	41 413 145	2 015 296	10 747 857	0	-4 308 217	49 868 082
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B	-10 206 816					-10 206 816
Résultat opérationnel net	31 206 329	2 015 296	10 747 857	0	-4 308 217	39 661 266
Produits des placements de trésorerie	251 017					251 017
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	387					387
Intérêts, produits et charges assimilés		-22				-22
Autres charges financières	-90 000					-90 000
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires	31 367 733	2 015 274	10 747 857	0	-4 308 217	39 822 646
<i>Variations de juste valeur du portefeuille (1)*</i>						
<i>niveau 1 - coté sur un marché actif</i>	25 291 422					
<i>niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables</i>	1 268 942					
<i>niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables</i>	18 646 336					
	31 décembre 2010					Total
	Juste valeur par compte de résultat		Prêts et créances	Dettes financières au coût	Instruments non financiers	
	Sur option	Dérivés				
Variations de juste valeur du portefeuille (1)	15 693 119	-9 472 401	265 632			6 486 350
Ecart de valorisation sur cessions de la période	22 073 699	0	-1 178 717			20 894 982
Autres revenus du portefeuille	382 346		8 591 222			8 973 568
Résultat du portefeuille de participations	38 149 164	-9 472 401	7 678 137	0	0	36 354 900
Achats et autres charges externes					-8 910 344	-8 910 344
Impôts, taxes et versements assimilés					-138 234	-138 234
Autres produits					0	0
Autres charges					0	0
Résultat opérationnel brut	38 149 164	-9 472 401	7 678 137	0	-9 048 578	27 306 322
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B	-5 066 507					-5 066 507
Résultat opérationnel net	33 082 657	-9 472 401	7 678 137	0	-9 048 578	22 239 815
Produits des placements de trésorerie	162 762					162 762
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	138					138
Intérêts, produits et charges assimilés		-4 205				-4 205
Autres charges financières	-2 053 330					-2 053 330
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires	31 192 227	-9 476 606	7 678 137	0	-9 048 578	20 345 180
<i>Variations de juste valeur du portefeuille (1)*</i>						
<i>niveau 1 - coté sur un marché actif</i>	-30 088 670					
<i>niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables</i>	35 876 434					
<i>niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables</i>	698 586					

5.7 Portefeuille d'investissements :

Les variations, sur l'exercice, du portefeuille de participations se présentent comme suit :

<i>(en euros)</i>	<u>Portefeuille</u>
Juste valeur au 31 décembre 2010	405 429 578
Retraitements FVIII-B (*)	- 400 000
	205 001
Acquisitions	43 997 319
Mouvements sur comptes courants	- 5 632 660
Cessions	- 14 774 180
Variations de juste valeur	45 206 700
Juste valeur au 30 juin 2011	474 031 760
Dont variations de juste valeur positives	71 027 303
Dont variations de juste valeur négatives	- 25 820 603

* FVIII-B n'ayant pas été consolidé au 31.12.10, ces retraitements visent à ajuster le portefeuille d'ouverture de manière à ce qu'il soit comparable au portefeuille au 30.06.11, qui lui consolide FVIII-B dans Altamir Amboise.

Les variations, sur la période, du portefeuille de participations de niveau 3 se présentent comme suit :

<i>(en euros)</i>	<u>Portefeuille</u>
Juste valeur au 31 décembre 2010	45 524 664
Acquisitions	43 456 667
Cessions	- 608 968
Changement de catégorie	66 846 051
Variations de juste valeur	18 646 336
Juste valeur au 30 juin 2011	173 864 750

Les méthodes de valorisation se basent sur la détermination de la juste valeur décrite au paragraphe 5.4

	30 juin 2011	31 décembre 2010
% ge des instruments cotés dans le portefeuille	19,7%	19,9%
% ge des instruments cotés dans l'ANR	20,2%	19,1%

Le portefeuille se décompose comme suit en fonction du degré de maturité des investissements :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Stade de développement		
LBO	426 463 134	375 169 034
Développement	40 740 549	22 748 620
Venture *	6 828 077	7 511 924
Total portefeuille	474 031 760	405 429 578

* Venture : création/démarrage et financement de jeunes sociétés dont le chiffre d'affaires est prouvé

<i>(en euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Industrie		
Services financiers aux entreprises	55 293 221	57 338 073
Télécoms et technologies de l'information	199 579 326	148 360 370
Distribution et biens de consommation	112 922 510	112 514 644
Santé	57 325 130	58 402 082
Médias	48 911 573	28 414 409
Autres	-	400 000
Total portefeuille	474 031 760	405 429 578

5.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste se décompose de la façon suivante :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Valeurs mobilières de placement	12 424 492	30 594 473
Disponibilités	58 426	56 008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 482 918	30 650 481

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires euros ou de dépôts à terme.

5.9 Capitaux propres

Le nombre d'actions en circulation pour chacune des catégories est présenté ci-dessous.

<i>(nombre de parts)</i>	30 juin 2011		31 décembre 2010	
	Actions ordinaires	Actions B	Actions ordinaires	Actions B
Actions émises en début de période	36 512 301	18 582	36 512 301	18 582
Actions émises en fin de période	36 512 301	18 582	36 512 301	18 582
Actions propres détenues	33 087	-	35 302	-
Actions en circulation en fin de période	36 479 214	18 582	36 476 999	18 582
ANR par action ordinaire (capitaux propres IFRS/nbre actions ordinaires)	12,69		11,60	

<i>(euros)</i>	30 juin 2011			31 décembre 2010		
	Actions ordinaires	Actions B	Total	Actions ordinaires	Actions B	Total
Valeur nominale fin de période	6,00	10,00		6,00	10,00	
Capital social	219 073 806	185 820	219 259 626	219 073 806	185 820	219 259 626

Aucun dividende n'a été versé aux actionnaires commanditaires ni aux commandités ni aux porteurs d'actions B au titre de l'exercice 2010. L'ANR par action ordinaire s'élève à €12.69 par action ordinaire au 30 juin 2011 (€11.60 par action ordinaire au 31 décembre 2010).

5.10 Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B

Ce poste se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	21 670 080	11 463 264
BSA B	3 724	3 724
Total Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	21 673 804	11 466 988

La variation de la part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B sur la période est expliquée ci-dessous :

<i>(en euros)</i>	Total
31 décembre 2010	11 463 264
Montant versé en 2011	-
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B sur le résultat 2011	10 206 816
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	21 670 080

5.11 Ecart de valorisation sur cessions de la période

<i>(en euros)</i>	<u>30 juin 2011</u>	<u>30 juin 2010</u>
Prix de cession	14 918 524	11 114 765
Juste valeur en début de période	14 774 181	10 071 766
Impact résultat	144 343	1 042 999
Dont écarts de valorisation sur cessions positifs	144 343	1 079 971
Dont écarts de valorisation sur cessions négatifs	-	36 972

5.12 Autres revenus du portefeuille

Les autres revenus du portefeuille se détaillent comme suit :

<i>(en euros)</i>	<u>30 juin 2011</u>	<u>30 juin 2010</u>
Intérêts	8 575 345	-2 395
Dividendes	249 910	80 144
Total	8 825 255	77 749

5.13 Achats et autres charges externes

Les achats et charges externes se décomposent comme suit :

<i>(en euros)</i>	<u>30 juin 2011</u>	<u>30 juin 2010</u>
Honoraires de la gérance et du conseil en investissement	3 167 093	3 660 991
Autres honoraires	1 062 998	518 382
TVA non récupérable *	11 939	5 211
Autres charges	49 851	74 325
Total	4 291 880	4 258 910

* Depuis le 01/01/10, la TVA non récupérable d'Altamir Amboise est comptabilisée dans le compte de la charge principale, par conséquent il ne reste que la TVA d'Ahau 30 et d'Apax France VIII-B dans ce poste.

La rémunération de la gérance et du conseil en investissement TTC pour le 1^{er} semestre 2011 aurait dû s'élever à : €4 723 893 TTC selon l'article 17.1 des statuts d'Altamir Amboise.

Néanmoins celui ci stipule également que tout honoraire, jeton de présence et commission perçus par le gérant ou par la société de conseil en investissement dans le cadre de transactions concernant des actifs d'Altamir Amboise et ceux versés par les sociétés du portefeuille à hauteur du pourcentage détenu par Altamir Amboise viennent en diminution des honoraires du conseil en investissement. La somme de la quote-part des honoraires versés par les sociétés du portefeuille pour le 1^{er} semestre 2011 s'élève à : €1 515 742 TTC. De plus, cet article a été modifié par le biais d'une Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire en date du 24 mars 2010, qui stipule également que la rémunération TTC de la Gérance est diminuée d'une somme égale au produit de la valeur nominale des parts détenues par Altamir Amboise dans le FCPR Apax France VIII-B par le taux annuel moyen TTC des honoraires de gestion du fonds. La somme déduite au 30 juin 2011 s'élève à : €39 587.

La charge nette d'honoraires de la gérance et du conseil en investissement est donc égale à la différence soit : €3 168 563 TTC (dont €1470 de TVA non récupérable par Ahau 30). La rémunération du conseil en investissement pour Apax France VIII-B est facturée par la société de gestion Apax Partners Midmarket et n'est pas soumise à TVA.

Les autres honoraires concernent principalement les frais d'audit et d'avocats laissés à la charge de la Société suite à des dossiers d'investissement n'ayant pas abouti.

Les autres charges comprennent notamment des frais de publicité, d'annonces et publications.

5.14 Sensibilité

Altamir Amboise n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour se couvrir ou pour s'exposer aux risques de marchés (cours de bourse, taux, change et crédit).

(a) Risques liés aux fluctuations des cours de bourse

- Risques liés au cours de Bourse des participations

La vocation première d'Altamir Amboise n'est pas d'investir dans des titres de sociétés cotées. Toutefois, Altamir Amboise peut être amenée à détenir des titres cotés en raison de l'introduction en bourse de sociétés dans lesquelles elle détient une participation ou en paiement du prix de cession de participations de son portefeuille. Ces titres peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'engagements de conservation (« lock-up ») souscrits à l'occasion de l'introduction en bourse. Même en l'absence de telles clauses, Altamir Amboise peut juger opportun de conserver des participations devenues cotées dans son portefeuille pendant une certaine durée, dans la perspective d'en obtenir à terme une meilleure valorisation, objectif dont le résultat ne peut être garanti. Par ailleurs, Altamir Amboise ne s'interdit pas, par principe, d'investir, directement ou indirectement, dans le capital d'une société au seul motif que celle-ci est cotée en bourse, dès lors que cette société s'inscrit dans le champ de sa stratégie d'investissement.

Par conséquent, Altamir Amboise détient, directement ou indirectement via des sociétés holdings, un certain nombre de titres cotés et peut donc être affectée par une éventuelle évolution négative des cours de bourse de ces valeurs. Une baisse des cours de bourse à un instant donné se traduirait comptablement par la baisse de la valorisation du portefeuille et de l'Actif Net Réévalué de la Société. Cette baisse serait enregistrée au compte de résultat par une perte sur la ligne « variations de juste valeur du portefeuille ».

Enfin, une baisse des cours de bourse serait également susceptible d'impacter les plus-values ou moins-values réalisées lors des éventuelles cessions en bourse de ces valeurs par Altamir Amboise.

Les sociétés cotées au 30 juin 2011 représentent 19.7% du portefeuille (19.9 % au 31 décembre 2010) ou 20.2% de l'Actif Net Réévalué total (19.1 % au 31 décembre 2010). Il s'agit de titres de sociétés du portefeuille introduites en bourse ou obtenus en paiement de cessions ainsi que de LBO sur des sociétés cotées. Ils seront cédés sur le marché au fur et à mesure que les valorisations et les conditions de liquidité s'avèreront favorables.

Une variation de 10 % à la baisse des cours de bourse de ces titres cotés aurait un impact de €14.4M sur la valorisation du portefeuille au 30 juin 2011.

Par ailleurs, certains titres non cotés sont évalués en partie sur la base de multiples de comparables de sociétés cotées, et en partie sur des multiples de transactions privées récentes.

En outre, l'évolution des cours de bourse des comparables ne représente pas un risque à proprement dit, car si ces comparables fournissent bien un élément de calcul de la juste valeur à une date donnée, la valeur finale des investissements va reposer sur des négociations de gré à gré, transactions non cotées par définition, où la position stratégique des sociétés ou leur capacité à générer du cash flow prend le pas sur les comparables boursiers. Pour information, la sensibilité à - 10 % des multiples de comparables des sociétés cotées se monte à €15.9M.

(b) Risques liés aux taux d'intérêt

- Risques liés aux opérations de LBO

Dans le cadre des opérations avec effet de levier, Altamir Amboise est indirectement soumise au risque d'augmentation du coût de l'endettement et au risque de ne pas trouver de financement ou de ne pas pouvoir financer les nouvelles opérations envisagées à des conditions permettant une rentabilité satisfaisante.

- Risques liés aux autres actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comportant un taux sont représentés par des comptes courants ou des valeurs telles qu'obligations émises par des sociétés entrant dans le portefeuille d'investissement. Ces actifs financiers sont supposés être remboursés ou convertis à l'échéance. Ils ne représentent donc pas de risque en termes de taux proprement dit.

Altamir Amboise n'a pas de passif financier significatif soumis au risque de taux.

(c) Risque de change

Altamir Amboise a pour objectif d'investir essentiellement en France ou dans la zone euro. Cependant, certains investissements qu'Altamir Amboise a réalisés, à aujourd'hui, sont libellés en devises, leur valeur est donc susceptible de varier en fonction des taux de change.

Au 30 juin 2011, les seules valeurs d'actif exprimées en devises sont les titres et les créances de deux sociétés du portefeuille qui représentent €0.1M soit 0.17% du portefeuille d'investissement (€1.4M représentant 0.35% du portefeuille d'investissement au 31 décembre 2010).

L'exposition par devise du portefeuille est la suivante :

	30 juin 2011
Titres de participation	US Dollars (USD)
Actifs en euros	827 937
Passifs	
Position nette avant gestion	827 937
Position hors bilan	
Position nette après gestion	827 937
Impact en euros d'une variation du cours de change de 10 %	82 794
	31 décembre 2010
Titres de participation	US Dollars (USD)
Actifs en euros	1 436 905
Passifs	
Position nette avant gestion	1 436 905
Position hors bilan	
Position nette après gestion	1 436 905
Impact en euros d'une variation du cours de change de 10 %	143 691

Altamir Amboise n'effectue aucune couverture de change, car l'effet change est non significatif face aux attentes de plus-values en valeur absolue sur ces titres.

5.15 Résultat par action

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est déterminé en tenant compte de la neutralisation des actions propres.

Résultat par action normal	30 juin 2011	30 juin 2010
Numérateur (en euros)		
Résultat de la période attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	39 822 646	4 394 143
Dénominateur		
Nombre d'actions en début de période	36 512 301	36 512 301
Effet des actions propres	- 34 195	- 53 298
Effet augmentation de capital	-	-
Nombre moyen d'actions pondéré sur la période (normal)	36 478 107	36 459 004
Résultat par action (normal)	1,09	0,12
Résultat par action (dilué)	1,09	0,12

5.16 Parties liées

En application de la norme IAS24, les parties liées sont les suivantes :

(a) Actionnaire

Apax Partners SA et Apax Partners Midmarket en tant que conseil en investissement et Altamir Amboise Gérance, en tant que Gérant, ont facturé à la Société des honoraires pour un montant de €2 907 682 TTC sur le premier semestre 2011 (€7 449 821 TTC sur l'année 2010).

Les montants restant à payer à la clôture sont de €510 475 (€77 192 au 31 décembre 2010).

(b) Entreprises associées

L'influence notable est présumée lorsque la participation de la Société est supérieure à 20%. Les investissements sous influence notable ne sont pas mis en équivalence, comme permis par IAS 28. Ils constituent cependant des parties liées. Les soldes à la clôture ainsi que les transactions de la période avec ces sociétés sont présentées ci-dessous :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
Compte de résultat		
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	9 701 -	36 969
Variations de juste valeur du portefeuille	27 856 115 -	5 510 018
Autres revenus du portefeuille	5 618	-
Bilan		
Portefeuille de participations	271 090 703	234 430 537
Intérêts courus	-	-

(c) Principaux dirigeants

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance s'élèvent à €90 000 au 30 juin 2011 (€90 000 au 31 décembre 2010).

5.17 Passifs éventuels

Les passifs éventuels de la société se présentent comme suit :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Obligations d'achats irrévocables (engagements d'investissements)	0	382 648
Autres obligations à long terme (garanties de passif et autres)	461 857	1 358 081
Total	461 857	1 740 729

(a) Engagements d'investissements

Sociétés	Engagements au 31/12/2010	Investissements dans la période	Annulation des engagements au 30/06/2011	Nouveaux engagements au 30/06/2011	Engagements au 30/06/2011
Titres cotés					
Gfi Informatique (Itefin Part.)	341 093	341 093			0
Titres non cotés					
ETAI (InfoPro communications)	41 555	41 555			0
Total	382 648	382 648	0	0	0

(b) Garanties de passif et autres engagements

Garanties de Passif

Une partie des produits de cession de la société Odyssey par Odyfinance a été placée sous séquestre par Odyfinance dans le cadre d'une garantie de passif soit €318 841 dont €106 280 sur 4 mois et €212 561 sur 10 mois. Ce séquestre est valorisé avec une décote de 10% et 15% respectivement dans les comptes de la société.

Autres engagements hors bilan

Dans le cadre du prêt d'une banque à F2L, Altamir Amboise a octroyé une contre garantie de €143 016 au bénéfice d'Alain Afflelou et de Bridgepoint suite au cautionnement de ces derniers.

Une clause d'arrosage a été signée par Itefin Participations par laquelle Altamir Amboise s'est engagée, en cas de baisse du cours de bourse de GFI Informatique sous un certain seuil, de verser sur un compte gage espèces un montant plafonné dont une partie a déjà été versée.

Une garantie à première demande a été signée par Altamir Amboise, en faveur d'une banque. Cette garantie peut être appelée dans le cas où la moyenne du cours de bourse sur une période donnée d'un investissement coté devient inférieure à un certain seuil.

Un engagement a été donné à certains managers des sociétés, THOM Europe, Prosodie, Financière Season, Maison du Monde, ETAI et Vizada de racheter leurs actions et obligations en cas de départ. Ces engagements ne représentent pas un risque significatif qui nécessite la comptabilisation d'une provision pour risques et charges.

Titres nantis :

- Au profit de la banque Neufelize OBC :

Au 30 juin 2011, 13 926 941 parts B du FCPR Ahau 30 et 2 500 000 actions Afflelou (3AC Finance) ont été nantis au profit de la banque Neufelize OBC :

- en face d'une ligne de crédit de €7M, non utilisée au 30/06/11
- en face d'une caution de €1.1M accordée au Trésor Public dans le cadre d'un litige opposant la société et le Trésor Public pour le redressement de la taxe professionnelle.

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des actions 3AC Finance et des parts du FCPR Ahau 30 au 31/12/10.

- Au profit de la banque BESV :

Au 30 juin 2011, les titres suivants ont été nantis au profit de la banque BESV dans le cadre de l'octroi d'une ligne de crédit de €10M non encore utilisée :

1 252 819 actions Afflelou (3AC Finance)
261 300 actions Rue du Commerce
534 689 actions Prosodie (Camelia Participations)
21 394 actions Royer SA

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des actions ci-dessus au 31/12/09.

- Au profit de la banque Palatine :

Au 30 juin 2011, 7 587 598 parts B du FCPR Ahau 30 ont été nantis au profit de la banque PALATINE :

- en face d'une ligne de crédit de €5M, non utilisée au 30/06/11

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des parts du FCPR Ahau 30 au 30/06/10.